

# Information aux actionnaires de CS Investment Funds 1 – Credit Suisse (Lux) Emerging Market Corporate Short Duration Bond Fund

## CS Investment Funds 1

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet  
L-2180 Luxembourg,  
R.C.S. Luxembourg B 131.404

(ci-après la «**société**»)

Les actionnaires de Credit Suisse (Lux) Emerging Market Corporate Short Duration Bond Fund (les «**actionnaires**») sont informés par la présente le 11 mars 2024 que le conseil d'administration de la société (le «**conseil d'administration**»), a décidé de procéder à la liquidation de **Credit Suisse (Lux) Emerging Market Corporate Short Duration Bond Fund** (le «**compartiment**») en date du 11 mars 2024, conformément à l'article 25 des statuts de la société datés du 18 septembre 2018, étant donné que le total des actifs nets du compartiment a chuté en dessous d'un niveau auquel le compartiment peut être géré dans le meilleur intérêt de ses actionnaires (la «**liquidation**»).

Tous les coûts de liquidation anticipés ont été imputés au compartiment à compter de la date de la résolution du conseil d'administration de liquider le compartiment et sont reflétés dans la valeur nette d'inventaire du compartiment afin d'assurer un traitement juste et équitable des actionnaires.

Les actionnaires sont informés que le paiement de la **dernière** tranche du produit de la liquidation sera effectué sur le compte dépositaire/client concerné à la date de valeur du 15 mars 2024 comme suit:

## Compartiment

### CS Investment Funds 1 Credit Suisse (Lux) Emerging Market Corporate Short Duration Bond Fund

ISIN	Classe de parts	VNI par action
LU2352592658	A USD	87,575467
LU2352598341	B USD	95,202673
LU2352598184	BH EUR	90,709722
LU2352600261	IA USD	876,077229
LU2352600188	IB USD	962,741326
LU2352599828	IBH EUR	922,690429
LU2352597293	UA USD	87,613625
LU2352597020	UB USD	96,035354

Les actions seront sorties des comptes des actionnaires avec le versement de la dernière tranche du produit total de la liquidation en conséquence.

Les actionnaires doivent être conscients que la liquidation du compartiment peut avoir des conséquences fiscales. Nous invitons les actionnaires qui auraient un doute quant à leur situation fiscale à consulter leur propre conseiller indépendant pour prendre connaissance des conséquences fiscales au Luxembourg ainsi que des autres incidences fiscales de cette liquidation.

Tout produit de la liquidation qui ne pourra être distribué aux actionnaires à la clôture de la liquidation sera déposé auprès de la Caisse de Consignation de Luxembourg jusqu'à l'expiration du délai de prescription légal.

Après la clôture de la liquidation, les comptes et les livres du compartiment susmentionné seront conservés par Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A., ou par tout successeur désigné, pendant une période de cinq ans.

Luxembourg, le 14 mars 2024

Le conseil d'administration